



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 72023

Texte de la question

M. Claude Goasguen appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la suppression de la cotation des emprunts russes à la bourse de Paris. En effet, depuis la signature du mémorandum d'accord entre la France et la Russie, la cotation de ces emprunts avait été suspendue, dans l'attente d'une information complète des porteurs sur les conditions d'indemnisation des titres concernés. Ces conditions d'indemnisation ont été portées à la connaissance du grand public il y a plusieurs mois, sans que depuis, la situation ait évolué. Aussi souhaiterait-il savoir quand et dans quelles conditions exactes le ministère des finances permettra à nouveau la cotation de ces titres.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72023

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2002, page 234